

Vandalisme, assurance, ça va d'être

Par Bentley, le 20/01/2013 à 22:35

Bonjour,

Je possède une boulangerie, je voudrai savoir en cas de vandalisme, comment ça marche avec l'assurance, et ça va mettre combien de temps pour le remboursement, en sachant que je suis assurer contre incendie.

Merci